

# Michel Gros reconduit à la tête du syndicat de préfiguration du PNR

Les représentants des communes intégrées au périmètre du futur parc naturel régional ont renouvelé leur confiance au maire de La Roquebrussanne, particulièrement attaché au dossier

**P**as de suspense, mardi matin dans la salle Henri-Aycard de Belgentier. Dans un rapide scrutin, le comité du syndicat de préfiguration du parc naturel régional de la Sainte-Baume a reconduit Michel Gros, maire de La Roquebrussanne et seul candidat en lice, dans ses fonctions de président. Un responsable qui « a su faire avancer le dossier du PNR avec courage », a loué Suzanne Arnaud, maire de Riboux et doyenne de l'assemblée, chargée d'animer la séance d'installation du comité avant que son président soit désigné.

Élu avec « un score digne d'une république bananière » – quarante-neuf voix sur cinquante-deux –, Michel Gros a pu juger de la confiance accordée par ses pairs, tous conscients du point auquel « ce projet [lui] tient à cœur ». « Nous avons beaucoup travaillé au cours des deux dernières années, a-t-il rappelé, notamment à l'établissement d'un diagnostic et d'un périmètre. »

## Objectif 2017

Ambitieux, le maire de La Roquebrussanne a annoncé son intention de continuer à fédérer les élus dans un objectif : obtenir la labellisation en tant que « parc naturel régional » d'ici à 2017. Pour ce faire, une charte, elle aussi ambitieuse – « Les services de l'État sont de plus en plus regardants » –, doit être rédigée. « Et le comité dans son ensemble sera consulté : je souhaite, a précisé Michel Gros, que le plus



Les représentants du syndicat de préfiguration du parc naturel régional de la Sainte-Baume, déjà présents auparavant ou nouvellement élus, sont parés à poursuivre le travail nécessaire à l'établissement du PNR. (Photos Frank Muller et doc. E. C.)

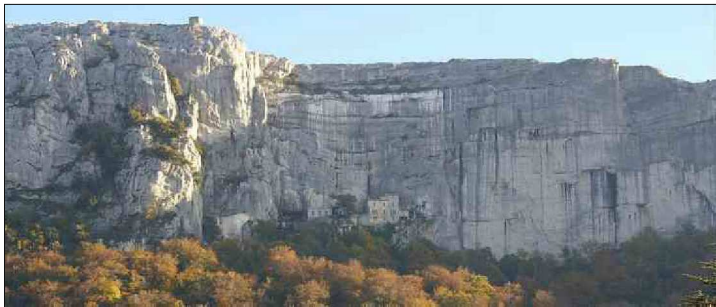
grand nombre participe. » Autant dire que des frictions ne manqueront pas de se faire sentir. Mais le président ne les craint pas, soulignant que le syndicat en a d'ores et déjà connu : « Avec les chasseurs, les forestiers, avec les associations qui trouvaient que nous n'allions pas assez loin. » Ou encore entre élus. Michel Gros a ainsi enjoint ces derniers élus de « dépasser [leurs] sensibilités pour aller vers la pré-

servation de la Sainte-Baume ». Et si certains doutent parfois de la direction que prend le syndicat, le président a de nouveau précisé qu'il s'agit bien « de préservation et non de vitrification » puisque la Sainte-Baume est « un territoire vivant ». En bon capitaine, il a aussi tenu à souligner que « pour maintenir un cap, il faut parfois tirer des bords ».

**VIRGINIE RABISSE**  
vrabisse@varamatin.com



Les délégués des communes varoises et bucco-rhodaniennes ont, pour la plupart, donné leurs suffrages à Michel Gros, déjà président lors du précédent mandat.



Le futur PNR de la Sainte-Baume s'étend actuellement sur vingt-six communes : Évenos, Le Beausset, La Cadière, Le Castellet, Riboux, Signes, Plan-d'Aups, Mazaugues, Nans, Rougiers, Saint-Maximin, Saint-Zacharie, Tourves, Belgentier, Brignoles, La Celle, La Roquebrussanne, Méounes, Néoules, Auriol, Aubagne, Cuges-les-Pins, Gémenos, La Bouilladisse, La Destrousse et Roquevaire.

## Les membres du bureau

Huit membres, en plus du président, ont été élus au bureau du syndicat. Pour le collège sud (Évenos, Le Beausset, La Cadière, Le Castellet, Riboux, Signes) : Suzanne Arnaud, maire de Riboux, et Robert Deledda, délégué de La Cadière. Pour le collège nord (Plan-d'Aups, Mazaugues, Nans, Rougiers, Saint-Maximin, Saint-Zacharie, Tourves) : Alain Darmuzey, délégué de Mazaugues, et Claude Fabre, délégué de Saint-Zacharie. Pour le collège est (Belgentier, Brignoles, La Celle, La Roquebrussanne, Méounes, Néoules) : Ariane Bossez, déléguée de Néoules, et Jacques Paul, maire de

La Celle. Pour le collège ouest (Auriol, Aubagne, Cuges-les-Pins, Gémenos, La Bouilladisse, La Destrousse, Roquevaire) : Bernadette Mouron, déléguée d'Auriol, et Claude Serriès, délégué de Gémenos. La commune de Plan-d'Aups, accueillant le siège social, et son représentant – en l'occurrence son maire, André Anton –, est membre de droit du bureau. Les représentants désignés par la région Paca sont Marie Bouchez et Jacques Lerichomme ; Josette Pons représente le conseil général du Var, tandis que Jacky Gérard représente celui des Bouches-du-Rhône.